

LA BIOGRAPHIE INACHEVÉE DU F. JEAN-BAPTISTE FURET

2/ Le R.F. Louis-Marie et le mythe du F. Jean-Baptiste « second fondateur »

Fr. André Lanfrey

C'est le 8 avril 1872, deux mois après le décès du F. JB¹ que le R.F. Louis-Marie propose la circulaire *Frère Jean-Baptiste ou la vocation fervente* (C.IV p. 239-306) qui est un éloge funèbre et aussi une invitation à recueillir ses écrits et à fournir des témoignages en vue d'une biographie de celui que le F. Louis-Marie n'hésite pas à considérer comme un co-fondateur de l'institut. Ce travail de collecte sur les écrits du F. JB a été fructueux car les archives maristes conservent les énormes dossiers de ses écrits copiés après sa mort², en particulier une collection de plusieurs centaines de lettres. Mais aucune biographie n'en sera tirée. Et aujourd'hui l'exploitation de ces sources ne fait que débiter.

Je me limiterai ici à un commentaire critique sur le témoignage donné par le R.F. Louis-Marie qui, au début de sa circulaire, envisage de présenter le F. JB comme modèle de vocation fervente (C. IV p. 240-41) en quatre parties. Comme il ne peut d'emblée réaliser ce projet grandiose, il se contente de donner « une première étude sur la vie de notre cher défunt » comme modèle d'esprit sérieux. « Pour ce qui doit suivre, j'ai besoin d'être aidé de vos notes et de vos souvenirs, comme je vous le dis plus loin ».

Et en effet, dans la 4^e partie de sa circulaire il détaille longuement le travail de collecte à réaliser. Tout d'abord « les anciens, les Visiteurs, les Provinciaux, les Directeurs, surtout dans le Centre et le Midi, me feront, chacun, un bon travail sur le Frère Assistant » pour le remettre au moment de la retraite annuelle, vers le mois de septembre. On collectera aussi : « Les lettres mêmes, ou la copie de toutes les lettres que vous avez conservées de lui, moins les passages qui vous seraient trop personnels » et aussi « un résumé de ses avis et de ses instructions, principalement sur la Règle, l'esprit religieux et l'éducation ». Que l'on témoigne aussi de « ce qui s'est passé d'édifiant, soit pour les Frères, soit pour les enfants, dans les visites qu'il a rendues aux différentes Maisons du Nord, du Midi et du Centre, pendant les trente-deux ans qu'il a été Assistant ». Chacun donnera librement « ses impressions et ses appréciations » et même « ses motifs personnels d'estime, d'affection et de confiance pour le cher Frère défunt ». Et en conclusion le RF Louis-Marie révèle son intention :

« Il y a tout intérêt, pour le présent et pour l'avenir, à ce que rien ne se perde d'une vie si belle et si parfaitement remplie. Bien étudiée et bien rendue, elle donnera le type d'un véritable Petit Frère de Marie, dans toutes les positions : car Frère Jean-Baptiste les a toutes, ou occupées ou étudiées ; sur toutes, il a donné une très forte et très sage direction à ceux qui les remplissaient. »

Il attache néanmoins une importance toute particulière aux lettres :

« C'est bien de lui qu'on peut dire qu'il laisse une volumineuse correspondance, ayant eu à répondre, pendant plus de seize ans, à tous les Frères des deux provinces du Midi ; pendant douze ans, à ceux de la province de Saint-Genis-Laval ; et, de plus, à beaucoup de Frères qui s'adressaient à lui des provinces qu'il avait quittées, ou des autres. »

Il veut même en faire un livre :

« Plaise à Dieu qu'on puisse réunir ces lettres, en nombre suffisant, pour ajouter un volume de plus à ceux que nous devons déjà à notre cher défunt ! Je suis convaincu qu'il serait, de tous, le plus utile et le plus intéressant : tant ces lettres ont répondu à une foule de besoins, tant elles ont revêtu de formes différentes, pour aller à tous les cœurs ; tant il a su, dans toutes, adroitement et heureusement, deviner le fort et le faible de chacun »...

¹ J'abrègerai fréquemment ainsi le nom du F. Jean-Baptiste.

² Une des raisons de cette copie : l'écriture du F. Jean-Baptiste très difficile à lire.

Le RF Louis-Marie envisage donc de rédiger lui-même rapidement un ouvrage sur F. Jean-Baptiste modèle accompli du Frère Mariste fervent dans quelque emploi qu'il soit. Ce projet complétait la Vie du P. Champagnat, déjà construite pour offrir un tel modèle. Le F. Jean-Baptiste, lui, aurait été le parfait disciple³. Bien sûr, le R.F. Louis-Marie n'aura pas le temps de réaliser un tel projet. Mais il n'en confiera la réalisation à personne d'autre⁴.

Pourquoi une telle volonté de collecte

Une telle demande de collecte de documents n'est pas nouvelle. Le F. François l'avait faite après la mort du P. Champagnat et plus récemment, en 1867, le décès du F. Pascal, assistant, avait entraîné la même demande dans la circulaire du 19 juillet 1867, annonçant en même temps que sa biographie serait écrite par le F. Jean-Baptiste. Elle figure d'ailleurs dans les *Biographies de quelques Frères* publiées en 1868. Mais ce qui rend exceptionnelle la demande concernant la vie du F. Jean-Baptiste ce sont les éloges répétés qui lui sont décernés. Voici l'un des plus caractéristiques :

« C'est à cet esprit réfléchi, à cette solide alimentation spirituelle, que le Vénéré Père Champagnat doit de s'être survécu à lui-même, de trente-deux ans, dans un Assistant qui a continué et perfectionné son Œuvre sans jamais donner dans une idée fausse ou un principe relâché. [...] C'est que tout l'Institut lui doit et lui devra toujours, pour les Frères et pour les Enfants, tout un ensemble de règles de conduite, de principes d'éducation, de doctrine spirituelle, qui ne peuvent, s'ils sont suivis, que le rendre très fort et comme inébranlable. [...] n'est-il pas pour nous comme un second Fondateur? »

Et c'est pourquoi :

« Aucune Biographie, jusqu'à ce jour, ne saurait être ni plus intéressante ni plus utile ; vous y prêterez tous, j'en suis sûr, le concours le plus empressé et le plus dévoué. Nous le devons à la gloire de Dieu, qui éclatera dans son fervent serviteur ; à l'honneur de Marie, dont il fut toujours l'enfant le plus affectionné et le plus fidèle ; à nous-mêmes et à l'Institut, qu'il doit continuer à instruire et à édifier. »

Enfin :

« Frère Jean-Baptiste a eu une mission toute spéciale dans l'Institut, celle de le constituer et de le compléter [...] il a reçu, pour la remplir, des qualités et des dispositions tout exceptionnelles [...] Non, non, à nul autre il ne sera donné, ni même permis [...] de pénétrer comme il pouvait le faire, dans la pensée intime et première du Père Champagnat ; de remonter, avec la même connaissance des personnes et des choses, à l'origine de l'Institut ; d'en rechercher, avec la même sûreté, et d'en déterminer, avec la même autorité, l'esprit, le but, les règles, de concert avec le Régime et le Chapitre Général. »

Le F. Jean-Baptiste serait donc l'interprète inspiré de l'esprit du Fondateur et aussi le législateur de son oeuvre. Mais qu'ont pensé les Frères de telles affirmations, d'autant qu'elles ont été formulées alors que le F. François était toujours vivant ?

³ La circulaire du 24 mai 1873 (C. IV p. 349-422) est intitulée « Suite de la circulaire sur F. Jean-Baptiste ou la vocation fervente » mais elle ne parle pratiquement pas de lui.

⁴ Dans les Annales le F. Avit lui reproche de penser qu'il est le seul capable « de faire gémir (grincer) la presse ».

Un portrait assez ambivalent du F. Jean-Baptiste

Volontairement ou involontairement le RF Louis-Marie va nuancer ce portrait enthousiaste. Notons au passage qu'il ne s'intéresse guère au F. Jean-Baptiste enfant, jeune frère ou même directeur⁵. Il voit en lui le compagnon :

« J'ai vécu et travaillé avec lui, pendant quarante ans. Nous avons fait connaissance à Lyon, en 1832⁶ ; nous avons aidé le pieux Fondateur, en 1836-37, à préparer la première édition de la Règle ; et, depuis 1839, trente-trois ans bientôt, nous sommes à l'œuvre ensemble ou à l'Hermitage ou à Saint Genis ».

C'est pourquoi il détaille longuement les circonstances de son décès et médite sur la photo du défunt, mort dans son fauteuil, qui lui paraît donner encore une leçon de spiritualité :

« Enfants! grands enfants ! à quoi vous amusez-vous? Est-ce que vous avez quelque autre photographie à faire que celle de Jésus-Christ ? Allons, allons, laissez-moi ces folies, et ne pensez qu'à imprimer dans votre âme l'image du divin Maître. »



LE C. F. JEAN-BAPTISTE,
Assistant
de 1840 à 1872.
(Dans "Nos supérieurs", 1952, p. 34)

Et surtout c'est l'occasion d'évoquer le genre de vie retiré du F. JB dû à la maladie mais qu'il interprète comme une vocation contemplative :

« C'est pour la méditer plus parfaitement (cette doctrine du Fondateur) que Frère Jean-Baptiste avait laissé tout voyage, toute visite, toute sortie, toute récréation, presque tout sommeil; qu'il s'était condamné, depuis vingt ans au moins⁷, à une solitude comme absolue, n'ayant, dans sa chambre, avec les Frères, et, dans la Maison, avec le Supérieur et les autres Frères Assistants, que les rapports obligés, les rapports indispensables que demandaient le soin de sa province et l'administration générale de l'Institut. »

C'est un éloge ambigu pour un supérieur de congrégation active où la communauté est un élément fondamental. Sur les activités intellectuelles du F. JB il porte un jugement aussi très ambivalent :

« Pas plus qu'il n'eût consenti à donner à son estomac⁸ un aliment qu'il jugeait lui être contraire, [...] infiniment moins eût-il consenti à se prêter à quelque lecture étrangère aux idées religieuses. Leur *Télémaque*, me disait-il un jour, ils en font un chef-d'œuvre, je veux le croire tel ; mais, pour moi, il me serait impossible de le lire. Ne me parlez pas de fables, quand J'ai l'Evangile et les Pères. »

Or, le *Télémaque* est un ouvrage d'éducation fort estimable, écrit par Fénelon, archevêque de Cambrai et auteur mystique⁹. Aussi ces paroles méprisantes, compréhensibles chez un moine cloîtré, paraissent bien étranges chez un supérieur de congrégation enseignante. Et puis le F. JB a-t-il lu les Pères de l'Eglise ? Il semble s'être plutôt consacré à des lectures ascétiques comme Rodriguez et Saint Jure, qui citent volontiers les Pères, mais sans plus. Quoi qu'il en soit, ces propos permettent au RF.

⁵ Il donne néanmoins son *curriculum vitae* qui intègre sa vie de directeur : dix-huit années, non interrompues, d'enseignement dans les écoles de Neuville-sur-Saône, de Bourg-Argental, de Millery, de Feurs, de Saint-Symphorien d'Ozon, de l'Hermitage et de Saint-Pol- sur-Ternoise ; trente-deux années d'assistance provinciale, ou dans le Midi ou dans le Centre. »

⁶ Pierre-Alexis Labrosse est entré au noviciat le 16 octobre 1831 et a pris l'habit le 1^o janvier 1832. A l'époque de leur rencontre le F. JB est toujours directeur à Neuville, près de Lyon.

⁷ Ce qui situerait ce retrait vers 1850.

⁸ Le F. JB semble avoir souffert non seulement de l'asthme, mais encore de maux digestifs.

⁹ Sa querelle avec Bossuet sur les états mystiques est restée célèbre.

Louis-Marie de préconiser un retour aux études religieuses, « les seules qui nous intéressent véritablement. Et ajoutons, *les seules qui intéressent véritablement l'Institut* : car, quand les choses fondamentales, capitales, du salut ne dominent pas un Frère [...] il ne fera jamais un bien solide, il ne réussira même que très imparfaitement, et bientôt, il abandonnera tout ».

Il va même jusqu'à se demander :

« Sans esprit sérieux et profondément religieux, qui sait ce que fût devenu notre défunt lui-même, avec tous ses talents et toutes ses qualités d'esprit et de corps ? Probablement, un religieux infidèle, quelque mondain léger et frivole, pour ne rien dire de pire. »

Ces paroles ne peuvent que paraître décalés pour les Frères de 1872 qui sont devenus des professionnels de l'enseignement. Et ils témoignent au fond de l'inquiétude des supérieurs devant ce qu'ils estiment un courant d'embourgeoisement des Frères.

Le F. JB. comme auteur

Dans sa seconde partie, le F. Louis-Marie continue de présenter le F. JB comme un contemplatif qui vient de publier...

« ses admirables Méditations sur la Passion, et les autres (sur l'eucharistie) qui vous seront données plus tard [...] Avant de les livrer à l'impression, nous l'avons vu ici, son manuscrit à la main, les méditer lui-même devant le Saint-Sacrement, y donner une heure, chaque jour, aussi longtemps que ses forces le lui ont permis ».

Il faut donc imiter « le plus illustre entre nos Frères aînés », ce modèle de vie mystique.

La mention des livres de méditation a servi à introduire une 3^e partie sur « Nos livres ascétiques » écrits par le F. JB. dont le F. Louis-Marie déplore le peu de succès en citant un Frère directeur qui lui confie « toute la peine qu'il éprouvait à voir quelques Frères peu attentifs à cette lecture, l'écouter d'un air indifférent ». Et pourtant ajoute le R.F. :

« Ces livres sont bien écrits, pleins de doctrines, très solides et extrêmement pratiques : nous ne pouvions avoir mieux [...] « Voilà de vrais trésors spirituels offerts à toute la Congrégation. Un jour ou l'autre, ces trésors d'enseignements religieux, ces principes de perfection et de salut, ces secrets de zèle et de sainteté, seront exploités par nos Frères, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes ! ... »

Un peu plus loin il rappellera :

« Il a mis trente ans pleins à recueillir, çà et là, dans les meilleurs auteurs, et les saintes pensées, et les admirables sentences, et les solides maximes qu'il nous laisse aujourd'hui. Il a mis vingt ans pleins à les rédiger, à les réunir, soit dans les manuscrits déjà livrés à l'impression, soit dans ceux qui nous restent encore ».

Et c'est l'occasion de citer tous les ouvrages du F. JB :

« La Vie du Père Champagnat, le Directoire de la Solide Piété, les Principes de Perfection, le Bon Supérieur, le Cours de Méditations¹⁰, les Biographies, les Leçons, Sentences et Avis¹¹ ; puis, les trois Livres Capitulaires, auxquels il a eu une si grande part : Les Règles Communes, les Constitutions et le Guide des Ecoles : douze Volumes au moins, quand tout sera imprimé¹². »

¹⁰ Ouvrage resté à l'état de manuscrit.

¹¹ Les *Biographies de quelques Frères* et les *Sentences Leçons Avis* (1868) qui deviendront dans les éditions ultérieures les *Avis Leçons Sentences*.

¹² Cette liste n'est pas sans intérêt car le RF y distingue les livres du F. Jean-Baptiste de ceux dont il n'est pas l'auteur unique.

Ce sont pour lui « des trésors de lumières [...] une source abondante et un aliment très substantiel de l'esprit sérieux. [...] c'est la raison, l'intelligence, le bon sens qui dominant ; le cœur ne vient jamais qu'en seconde ligne. [...] il cherche à instruire plus qu'à toucher, à convaincre plus qu'à persuader ».

Le F. JB, lui-même avoir porté, non sans quelques illusions, une estime particulière à ses méditations christologiques sur la Passion et l'Eucharistie bien oubliées aujourd'hui :

« Je veux me disait-il, que les Frères connaissent Notre-Seigneur. Mes Méditations sur ses Mystères et, en général, sur toutes les vérités, sont longues, je le sais ; mais elles sont instructives et solides. Je suis sûr qu'on s'en servira très utilement, dans les Noviciats pour les instructions ; et dans les écoles pour les catéchismes. Elles sont tirées des meilleurs auteurs, et je puis assurer que, pour la plupart, elles résument, sur chaque vérité, tout ce qui a été dit de plus substantiel et de plus pratique. Je n'ai jamais couru après les brûlantes affections, après les *ah !* et les *oh ! j'ai* tenu à aller au fond des questions. Quand les Frères auront fait ces Méditations, pendant cinquante ans, comme moi, ils auront une doctrine, ils connaîtront Jésus-Christ, ils l'aimeront solidement, et ni le monde ni l'enfer ne pourront le leur arracher. »

Il affiche donc, sur la puissance et la pérennité de son œuvre spirituelle, un optimisme excessif. Le F. Avit donne à ce sujet une précision significative (Annales, 1872, § 35) :

« On fit aussi imprimer les *Méditations sur la Passion* du C.F. Jean-Baptiste. Dans l'espoir que cet ouvrage serait demandé, dès qu'il serait connu, par toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes, même par les membres du clergé, on le fit tirer à 10.000 exemplaires ; après 18 ans, il en reste encore au moins la moitié en stock. »

Le F. Louis-Marie définit donc le F. JB comme le Fils spirituel et l'interprète inspiré de la Parole du Fondateur. Mais n'est-ce pas une interprétation des origines assez discutable puisque le F. François y est pratiquement occulté, comme s'il n'avait hérité que de la légitimité institutionnelle et le F. JB du charisme. Et la sensibilité du F. Louis-Marie ne va-t-elle pas à contre-courant de celle de bien des Frères car en 1872 le F. JB n'est plus l'assistant prestigieux des années 1850-60, tandis que la réputation de sainteté du F. François est déjà solidement établie ?

Une présentation plus nuancée du F JB

Après tant d'éloges, le R.F. Louis-Marie devient davantage biographique, en revenant sur des points déjà abordés, notamment ses lettres, qu'il décrit avec justesse :

« C'est chose étonnante, en effet, comme, dans l'ardeur de son zèle et les inépuisables ressources de son talent, il a pu trouver le moyen de varier tant de lettres, de donner à chacune un cachet spécial de convenance .et d'à-propos, et d'y imprimer un tour nouveau qui les rendait toujours plus agréables et les faisait mieux accepter. Fines allusions, traits saillants, textes et passages de l'Écriture et des Pères, comparaisons frappantes, questions adroites, énigmes ingénieuses, rapprochements inattendus, oppositions subites, douces insinuations, promesses et menaces, craintes et espérances, amitié et autorité, force de pensées, solidité de principes, dogme et morale, vérité et piété, bons mots et sages plaisanteries, honneur et intérêt, encouragements et avertissements, présent et avenir, biens et maux, temps et éternité, Ciel et enfer : tout, absolument tout »...

Ayant lu un grand nombre de ces lettres, je considère que le F. Louis-Marie n'exagère pas : le F. Jean-Baptiste a un style épistolaire de qualité exceptionnelle. Et il est capable de dire plaisamment des choses parfois fort rudes.

Le RF Louis-Marie ne peut s'empêcher de citer certaines lettres et extraits de conférences qui lui paraissent particulièrement caractéristiques, nous informant sur des épisodes mal connus de la vie du F. JB comme celui-ci sur son enfance :

« Un jour qu'il voulait recommander aux Frères de Saint-Paul, une parfaite ouverture de cœur, il s'y prit ainsi : [...] Voyez-vous, quand j'étais enfant, j'avais une passion pour les nids, dont ma bonne mère et les pauvres culottes ont souffert plus d'une fois (*rire*). Je n'étais pas content que je n'en susse une centaine au moins. Aussi, quand j'arrivais à la maison, la pauvre mère de se fâcher et de gronder : Ah ! le voilà encore mon *dépendu* (*rire*) avec ses habits tout déchirés (*rire*), etc., etc. »

Et dans le même document il nous dit « Quand j'étais Visiteur, j'allais, je venais, je furetais si bien, qu'au bout de cinq minutes, je connaissais tous les nids de la Maison. » Et effectivement, dans les années 1837-38 le F. JB, basé à L'Hermitage, remplissait ce rôle, comme en témoignent diverses correspondances et documents.

Une autre citation nous éclaire aussi sur les raisons de son prestige et sur l'affection que lui portent les Frères :

« Savez-vous pourquoi, disait-il dans une conférence de Retraite, quand je vous écris, je commence toujours par vous représenter vos bonnes qualités, et que je ne viens à vos défauts qu'en seconde ligne ? C'est parce que vous avez assez de diables pour vous décourager et vous abattre. Ma mission à moi est de relever, de relever toujours. Au démon d'écraser, de décourager : je ne le ferai jamais. »

L'examen du contenu des lettres confirme ces propos. Mais le R.F. rappelle aussi les limites de l'influence du F. JB :

« Eux seuls (les Frères du Midi) ont eu le Frère Assistant dans toute sa force. Plus tard, le zèle était le même, mais la santé faisait défaut. Pendant les Retraites surtout, les conférences générales lui étaient impossibles ».

Cela veut dire qu'après 1860 les Frères de la province de St. Genis-Laval ne l'ont guère eu comme conférencier et donc que son prestige s'en est ressenti. Il a certainement continué à intervenir, mais pour des groupes restreints en particulier lors des retraites du régime à partir de 1864 ou auprès des Frères directeurs. Il semble qu'en 1872 le commun des Frères, qui ne le voit ni ne l'entend plus guère, le considèrent comme un grand ancêtre un peu dépassé, tandis que les cadres de l'institut, qui bénéficient toujours de son enseignement, gardent pour lui une grande estime. D'ailleurs, dans cette circulaire le RF Louis-Marie laisse deviner l'influence que le F. JB a exercée sur lui et s'avoue plus ou moins explicitement son disciple.

Le moule brisé

En 5° partie de la circulaire une anecdote suscite un problème nouveau : entre 1860 et 1863 le F. JB a été malade une nouvelle fois au point de devoir garder le lit « près d'un mois ». Et le médecin qui le soigne, impressionné par sa personnalité hors du commun, lui offre en plaisantant de placer sur sa tombe l'épithète suivante : « Un *moule* brisé [...] *On n'en fait plus comme celui-là !* ». Et cette anecdote est l'occasion de rappeler sa « mission toute spéciale » car « à nul autre il ne sera donné, ni possible de pénétrer comme il pouvait le faire, dans la pensée intime et première du Père Champagnat ». Donc, la Règle et les constitutions auxquelles il a pris une si grande part sont parfaitement conformes à l'esprit du Fondateur. Le RF Louis-Marie a donc tendance à instrumentaliser la personne du F. JB au service de la règle qui, n'ayant pas été écrite par le P. Champagnat, souffre d'un certain déficit de légitimité.

Les doutes et inquiétudes du F. Jean-Baptiste

Contre les sceptiques qui se sont demandé comment un assistant qui ne menait pas la vie commune pouvait être le parfait interprète de l'esprit de Champagnat, le F. Louis-Marie répond que cet isolement était commandé par la nécessité et était un problème pour le F. Jean-Baptiste lui-même:

« Je ne vous cacherai pas que je me suis fait fréquemment, et je puis dire journellement, de grands reproches sur ce point capital. Mes infirmités m'ont forcé à prendre un régime qui, tout triste et tout dur qu'il est pour moi, n'est pas de bonne édification pour les autres. [...]

Mais cette vie en marge n'était pas douce !

« Quel régime, en vérité ! Le matin, un peu de chocolat sans pain, et rien autre pendant le jour, quelques bouillons d'herbes, encore sans pain ; et, le soir à quatre heures et demie, un semblant de dîner, où quoi que ce soit qu'on lui servît, il prenait à peine la moitié, et, les dernières années, le quart du repas ordinaire d'un Frère quelconque. »

Pour autant, le F. JB n'est pas rassuré : « mais les Frères le voient-ils? le comprennent-ils? Ne l'invoqueront-ils pas, ne l'invoquent-ils pas déjà, pour s'autoriser à sortir de la Règle, au moindre prétexte? » On lui objecte que ses « traits amaigris » et « son corps desséché » constituent « un brevet de malade et de maladie que personne ne met en doute ». Mais il n'est guère convaincu. Et il donne à ses inquiétudes une raison plus personnelle :

« Selon le bon désir que j'en ai eu souvent, j'aurais dû donner ma démission, et me condamner à l'infirmerie, il y a vingt-cinq ans. Je porterai jusqu'à la mort le regret de ne l'avoir pas fait. Cela était plus à propos et eût mieux valu que le prétendu bien que je puis avoir fait en faisant autrement. [...] J'ai horriblement souffert, j'ai passé une triste vie, je me suis cru autorisé à faire comme j'ai fait, vu le peu d'hommes que nous avons pour conduire les affaires, et j'ai le regret de voir que je me suis trompé. C'est pourquoi je tiens bien à ce que vous le sachiez et tous les autres, si vous le jugez utile. »

Regrettait-il vraiment de n'avoir pas démissionné vingt-cinq ans plus tôt, donc vers 1845-47 ? Il ne fait sans doute pas allusion à ses premiers graves problèmes de santé qui l'ont contraint à un séjour dans la petite école de Bouillargues en 1842-43 mais à un autre moment de maladie en 1847, signalé par divers documents. Il semble qu'à partir de cette époque son asthme compliqué de problèmes d'estomac ait peu à peu limité son autonomie et l'ait astreint à une vie retirée. Lorsqu'il devient assistant de la section de St Genis-Laval en 1860 c'est parce qu'il ne peut plus assumer, depuis un certain temps, la responsabilité des provinces du Midi devenues d'ailleurs nombreuses. Il a de bonnes raisons de ne pas démissionner car le F. François vient de quitter sa charge, officiellement pour raison de santé. La fonction d'assistant de St Genis-Laval est une semi-retraite, mais, au chapitre de 1867(C. XIII p. 465) le F. Félicité est nommé assistant pour l'aider, et le remplacer si possible, dans la direction de la province de St. Genis. Mais le F. JB se cramponne à sa fonction comme le signale le F. Avit (Annales 1867 § 41-42) :

« Ce C(her). Frère ne voulait point de ce soulagement et il refusa constamment de s'en servir. Il nous enjoignit même de ne nous entendre qu'avec lui, comme dans le passé, ce qui nous mit dans une situation délicate avec le nouvel élu. Celui-ci (le F. Félicité) fut chargé du secrétariat général en remplacement du C.F. Euthyme . »

Une telle attitude contredit les propos du F. Jean-Baptiste sur ses regrets de n'avoir pas démissionné. Nous trouvons une autre contradiction lorsque le F. Louis-Marie relate les derniers moments du F. JB. qui « sentait ses forces s'affaiblir de jour en jour, et ne se faisait aucune illusion sur sa fin prochaine ». Et il lui attribue le testament spirituel suivant issu d'une de ses dernières lettres : « L'homme n'a qu'une seule chose à faire sur la terre, c'est son salut ; tout le reste n'est qu'illusion et folie, ne l'oubliez jamais ». Mais cette leçon destinée aux Frères, correspond mal à l'attitude plus complexe du F. JB comme le rapporte le F. Louis-Marie lui-même.

« Un jour qu'il s'entretenait avec un Frère Assistant, sur le ton d'un simple et familier abandon, il traduisait ainsi ces mêmes espérances : « Oui, Mon cher Frère, j'irai en Paradis. Croyez bien que j'irai en Paradis et bientôt. » Puis, sans attendre de réponse, et comme s'il eût voulu prévenir quelque objection : Moi, je vous dis que j'irai en Paradis ! Comment ! je n'irais pas en Paradis après tant de bons avis que j'ai donnés aux Frères ! tant de lettres pour les encourager ! tant d'Instructions ! tant de catéchismes !... Et tous mes livres, pensez-vous que le bon Dieu ne m'en tiendra pas compte ? Lui seul sait tout ce qu'ils m'ont coûté. » Et il parla ainsi, pendant près d'un quart d'heure, son confrère ne pouvant placer que quelques mots, par intervalles, et lui-même paraissant tout enflammé d'amour, plein d'espérance et tout heureux de son immense travail. »

Par leurs affirmations péremptoires et leur insistance, ces propos traduisent plus d'anxiété que d'espérance. Comme si le F. Jean-Baptiste était un bon exemple d'abandon de la doctrine du petit nombre des élus, typique de la sensibilité religieuse d'après 1850, mais avec quelque mal à l'assumer pleinement¹³. C'est d'ailleurs ce que dit ailleurs le F. Louis-Marie :

« Quoique, dans ses Méditations, il ait traité les grandes vérités d'une manière très forte, on sent que, toujours c'est la confiance et l'amour qui dominant : « Est-ce qu'un père, ajoutait-il au même Frère Assistant dans l'entretien que nous venons de rappeler, maltraite ses enfants, quand ils ont fait leur possible pour le bien servir ? Allez, allez, c'est à la mort qu'ils verront surtout la vérité du mot de saint Augustin : *"Personne n'est aussi père que Dieu."* Il est vrai qu'on l'offense quelquefois ; mais on répare cela par une bonne confession, et puis c'est fait. »

Il faut reconnaître que cette hésitation du F. JB quant au salut ne se trouve guère dans ses lettres aux Frères qui reflètent une pastorale destinée à rassurer sauf quand il est question de fidélité à la vocation. C'est ce que souligne le F. Louis-Marie :

« La confiance en Dieu a été une de ses principales vertus et le grand objet de ses recommandations. Il y portait constamment tous ceux qu'il avait à diriger quelles que fussent leurs misères et leurs difficultés. Cette disposition tenait en lui à une foi très grande, à la bonté de Dieu et à l'infinie surabondance des mérites de Jésus-Christ. »

Le F. JB a donc largement quitté le rigorisme qui marquait encore fortement le temps, et même la personne du P. Champagnat. Mais, comme les gens de sa génération il en garde encore bien des traits : méfiance envers le monde profane et morale austère très mêlée à un fort conservatisme...

C'est le 5 février 1872 qu'il meurt presque subitement dans son fauteuil, en présence des Frères, mais en l'absence des aumôniers : « Vers trois heures, sa respiration se ralentit ; puis s'arrête, puis reprend encore ; puis s'arrête de nouveau ». Rentré précipitamment de Paris, le RF Louis-Marie trouvera le lendemain le F. JB, encore assis dans son fauteuil mortuaire. Les funérailles auront lieu le jeudi, 8 en présence de vingt-six prêtres, et d'une centaine de Frères, venus des postes.

Le mythe du second fondateur

Comme nous l'avons déjà suggéré, en donnant au F. Jean-Baptiste un statut de médiateur parfaitement fidèle entre le P. Champagnat et l'institut, le F. Louis-Marie a eu pour but de légitimer la législation mise en place au Chapitre de 1852-54. Mais il s'est aussi considéré lui-même comme disciple de Champagnat à travers le F. Jean-Baptiste.

Au fond, ce n'est ni une biographie, même esquissée, ni même de l'hagiographie, que nous offre le RF Louis-Marie, mais le témoignage émouvant du disciple et compagnon du médiateur entre Champagnat et l'institut qui a été incontestablement une personnalité hors du commun.

¹³ Guillaume Cuchet, *Une histoire du sentiment religieux au XIX^e siècle, ch. 6 : « Une révolution théologique oubliée. Le passage du petit au grand nombre des élus dans la littérature catholique du XIX^e siècle*, p. 185-220, Editions du Cerf, 2020.

Heureusement, malgré une espèce de mythification du F. Jean-Baptiste – ou peut-être à cause d'elle – le F. Louis-Marie a su montrer aussi les complexités et les contradictions d'un personnage manifestant un goût certain du pouvoir, un optimisme et une assurance parfois un peu inquiétants, mais aussi des anxiétés et des doutes qui le rendent étonnamment proche de nous. Sa culture, très ascétique, n'est ni aussi large ni aussi profonde qu'il le croit lui-même, mais sa spiritualité fortement christologique retient l'attention et mériterait un sérieux examen. Quant au témoignage du F. Louis-Marie il introduit moins à une biographie du F. JB qu'il n'établit le mythe d'un instrument providentiel par lequel la doctrine de Champagnat a été transmise au corps de l'institut.

F. André Lanfrey février 2023

www.champagnat.org